



**ASSOCIATION MONDIALE
DES GUIDES ET DES
ECLAIREUSES**

Groupe de travail sur les cotisations des om

Kit de consultation

SOMMAIRE

- Introduction et contexte. (3)
- Objectifs (4)
- Vue d'ensemble des finances de l'AMGE. (6)
- Modèle actuel (8)
- Faits et observations (9)
- Questions et sujets de réflexion. (11)
 - Sur le Modèle (11)
 - Sur les profils des Organisations membres. (12)
- Tendances des conférences régionales. (13)
 - Services à disposition des OM (14)
- Session de consultation (18)
- Questions et retours (19)

INTRODUCTION & CONTEXTE

Lors de la 38ème conférence mondiale de l'AMGE en 2023, conformément à la résolution écrite de Juin 2021 validée par les Organisations Membres (OM), une nouvelle méthode de calcul des frais d'adhésion va être présentée. En préparation, le Groupe de travail sur les Frais d'adhésion a été créé ([voir ci-dessous](#)).

Ce kit/document apporte une vue d'ensemble des éléments clés à prendre en compte lors du calcul des frais d'adhésion.

Avant les séances de consultation ayant lieu en novembre 2022 à ce sujet, nous invitons les décisionnaires au sein des OM ou des Associations composantes (AC) à :

- 1** Discuter de ce document en interne avec les personnes compétentes et concernées
- 2** Faire part de vos retours au groupe de travail, soit par e-mail, soit en demandant un entretien
- 3** Se préparer à écouter, échanger et remettre en question de façon constructive ce document lors des séances de consultation

Cette préparation assurera des échanges positifs et productifs entre pairs à travers toutes les régions de l'AMGE. Vos retours aideront le Groupe de travail sur les Frais d'adhésion de l'AMGE à élaborer des modèles à examiner lors de la prochaine conférence mondiale.

Objectifs

A propos du Groupe de travail sur les Frais d'adhésion des OM

Le Groupe de travail a été chargé de :

Procéder à une analyse des modèles / mécanismes possibles pour calculer les frais d'adhésion des OM, incluant l'évaluation des méthodes de calcul passées et actuelles, l'examen des principes sous-jacents du modèle actuellement en vigueur et l'intégration des enseignements d'autres ONG internationales et / ou Organisations membres.

Définir une série d'options proposées pour les futurs modèles de calcul des Frais d'adhésion des OM et les principes sous-jacents à ces modèles, pour consultation avec les principales parties prenantes et avec les OM lors des cinq conférences régionales qui se dérouleront de juillet à septembre 2022.

Finaliser une proposition de calcul des frais d'adhésion à présenter lors de la 38ème conférence mondiale en 2023, y compris des recommandations de modifications de la politique d'adhésion à l'AMGE, de la politique des frais d'adhésion à l'AMGE et de toute autre politique ou document de procédure associé concernant les frais d'adhésion, selon les besoins.

A propos de la consultation

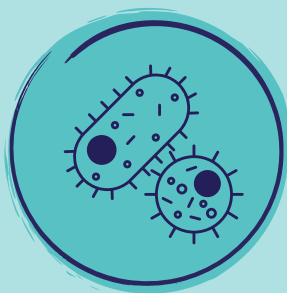
La Consultation a pour but de comprendre les besoins des Organisations Membres, les intérêts de notre association mondiale et ses Membres.

La consultation est cadrée par des termes de référence et se limite à la méthode de calcul.

Cela signifie que :

- **Le montant que les OM doivent reverser pour leur adhésion doit être égal ou supérieur au montant précédemment récolté.**
- **Le groupe de travail se concentre sur la façon dont les frais d'adhésion sont calculés et non sur la façon dont l'AMGE dépense l'argent.**

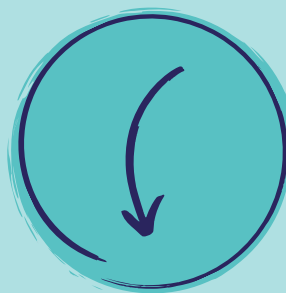
Vue d'ensemble des finances de l'AMGE



Vastes impacts de la COVID-19



Incertitude économique



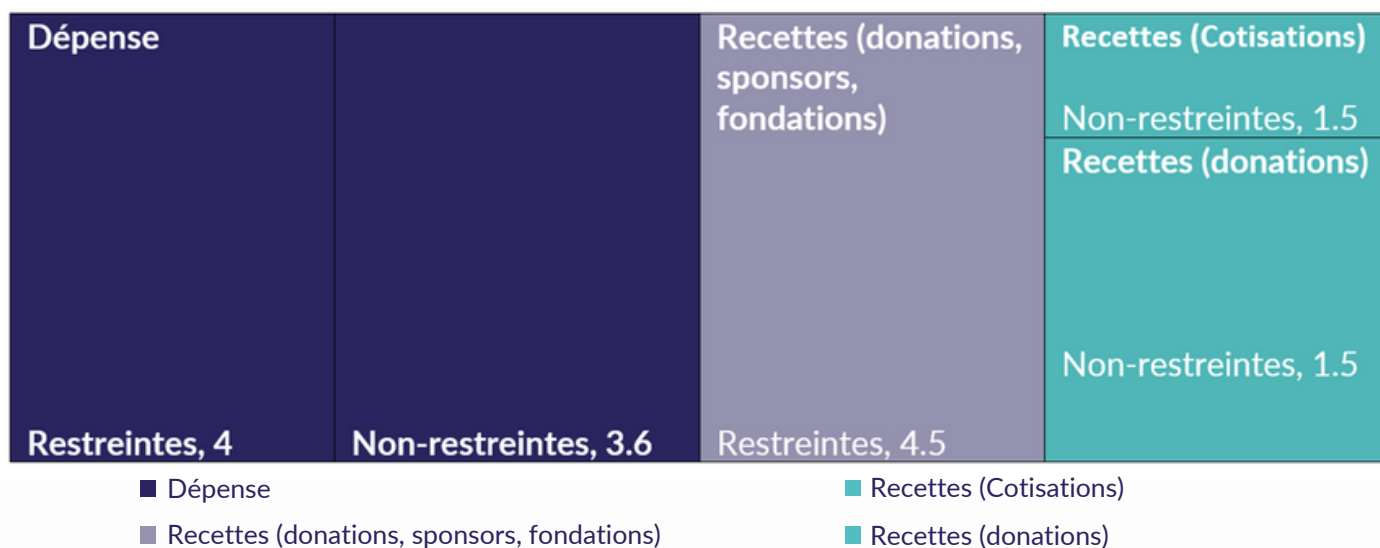
Baisse du nombre de membres dans beaucoup d'OM



Maximiser la valeur et l'impact de l'AMGE

← **L'AMGE fait face à diverses difficultés au niveau mondial** →

Budget en millions de GBP



Détails des revenus



Les frais d'adhésion représentent **20% des revenus de l'AMGE** (soient la moitié des fonds généraux)

Les revenus généraux peuvent être utilisés à **toutes fins qui soutiennent la Mission et la Vision de l'AMGE, directement ou indirectement** (par exemple, conférences, voyages...). C'est une source de revenus flexible pour une organisation agile.



Les personnes morales **préfèrent souvent faire des dons affectés**. Ceux-ci peuvent uniquement être utilisés dans un but précis (par exemple, les dons de Dove peuvent seulement être utilisés pour le programme Libre d'Être Moi).



Les revenus et dépenses de fonds généraux **ne peuvent pas 'simplement' être comptabilisés ensemble**.

Si les revenus et les dépenses affectées se traduisent par un surplus, celui-ci peut uniquement être utilisé dans une limite raisonnable pour d'autres dépenses.

Le reste du fonds ne sera pas utilisé.

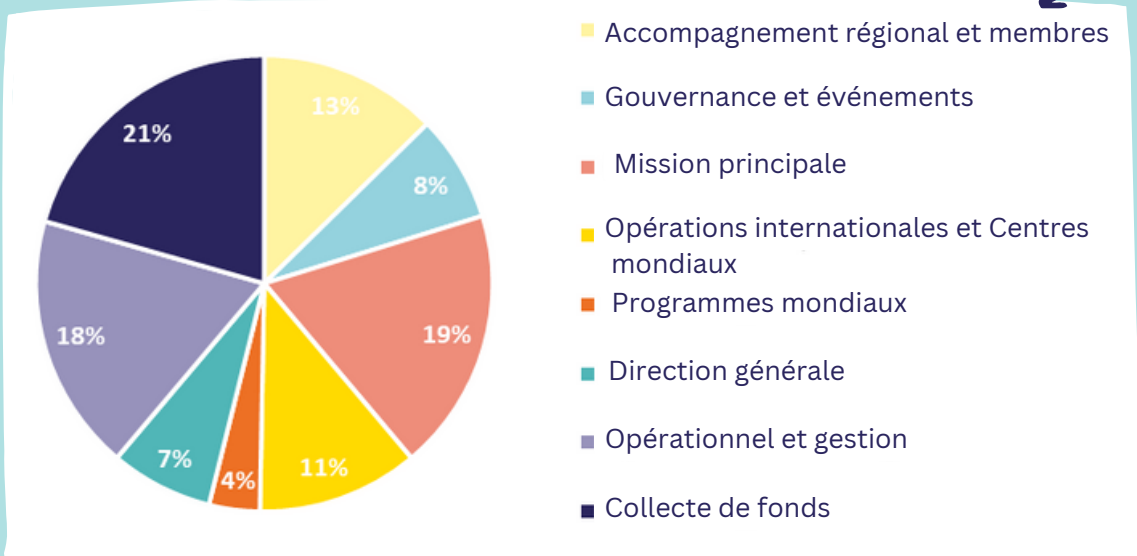
Si les revenus et les dépenses non affectées entraînent un déficit, les réserves non affectées de l'AMGE comblent la différence.

En 2021 les réserves générales sont passées de 3,4M à 2,36M de GBP. Selon la révision de mai 2022, d'ici fin de l'année, les réserves générales descendront à 1,76M (50% de moins en 2 ans)



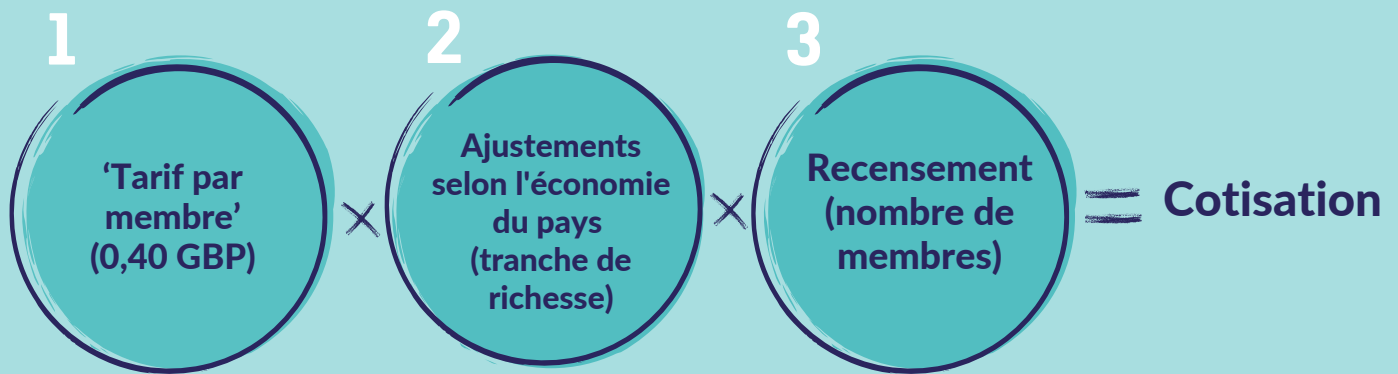
Détails des dépenses générales

Services pour le Mouvement et la Gestion organisationnelle
3M de GBP (1,5M en cotisations OM + 1,5M en dons divers)



MODÈLE ACTUEL

Trois éléments doivent être pris en compte lors du calcul dans le modèle de frais d'adhésion actuel. Cela a été approuvé lors de la conférence mondiale de 2014 :



Il existe **quatre règles supplémentaires** qui impactent les principes de base également validé par les OM lors des conférences mondiales :

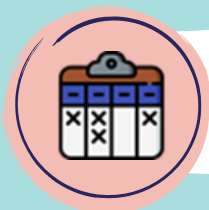
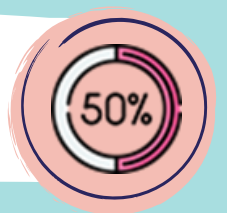


Les frais minimum pour les Membres titulaires sont de **130 GBP / an**

1

2

Les Membres associés paient pour **50%** de leur membres

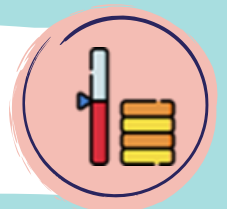


Les frais pour les tranches de richesse B à D sont **plafonnés à 500 000 membres**

3

4

Aucune OM paie plus de **55%** du montant total initial



Faits & Observations

Dans le cadre de ses attributions, le groupe de travail a analysé le système utilisé actuellement par l'AMGE. Les faits et observations ci-dessous en sont ressortis. Le groupe de travail pense qu'ils sont pertinents pour le travail d'analyse effectué en préparation de la conférence mondiale de 2023.

Des données de calcul obsolètes ou non-représentatives

Données de recensement incorrectement transmises /
Éléments pour le calcul de plus de 7 ans / Richesses du pays
et de l'OM non-alignées.



Une augmentation de l'incertitude

Hausse du nombre de demandes de plans d'étalement et d'aide financière. De plus en plus d'arriérés et d'intervention de tiers pour le paiement.

Exemple : 31 mars 2022

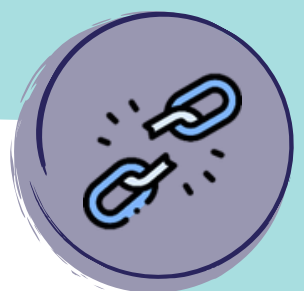
44.4% des cotisations dues payées (l'échéance le 31 janvier)
84 OM (sur 152) devaient encore payer

NB : Il y avait au même moment une dette historique d'environ
171 734 GBP (dont la moitié avant 2021)

Des principes de régulation aux impacts inégaux

Les quatre règles supplémentaires affectent fortement la pertinence des trois éléments utilisés dans le calcul.

Exemple : Bien que le tarif standard par membre soit de 0,4 GBP, le coût effectif des OM varie de 0,01 GBP à plus de 15,00 GBP.



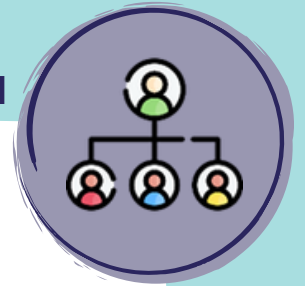


152 Organisations membres

Allant de 5 membres à plus de 2 millions

De nombreuses réalités à prendre en compte dans le modèle idéal

De nombreux modèles organisationnels et niveaux de maturité différents



Exemple : AMGE uniquement, ONSG... / Scolaires, Communautaires... / Gouvernance bien huilée / Pyramide des âges dans l'association....

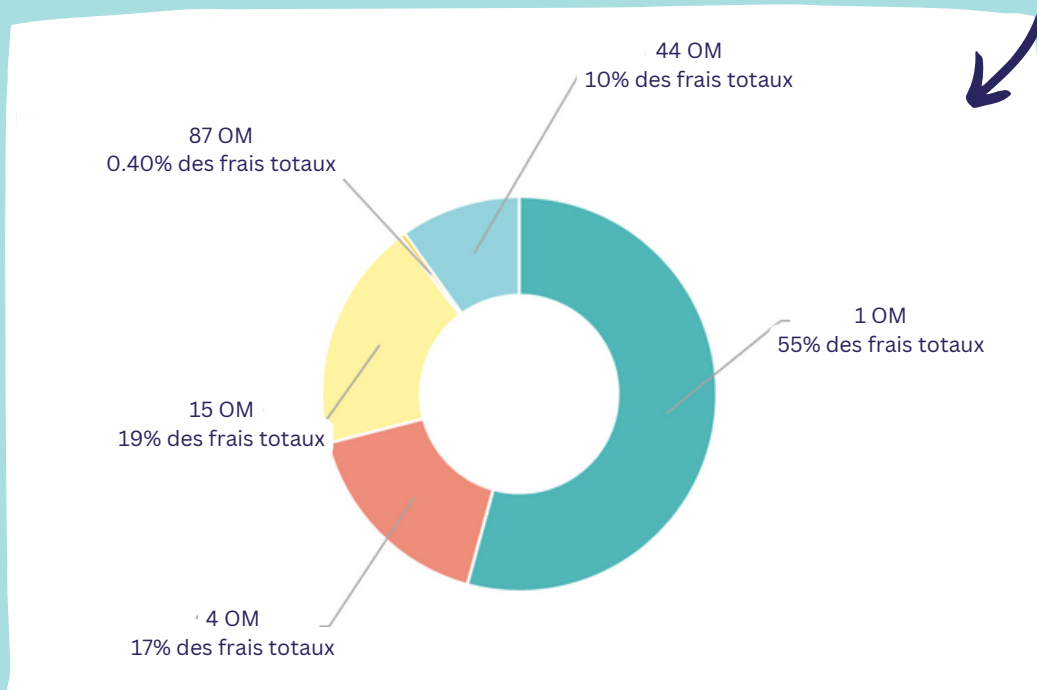


Des ressources, besoins et défis différents

Financée par le gouvernement / Montant absolu vs montant par membre / Contextes géoéconomiques ou sociopolitiques variés

Contribution aux Frais d'adhésion par les OM

1 OM paie 55% (plafond), 4 OM paient 17%, soient 5 OM paient 72% des frais. 87 OM (plus de la moitié des OM) paient moins de 1 pourcent des frais



QUESTIONS ET SUJETS DE REFLEXION

Les questions ci-dessous pourraient être discutées lors des sessions. Nous espérons que cela vous donnera le temps, à vous et aux expert.e.s financier.ère.s de votre OM ou AC d'y réfléchir.

Sur le modèle



- Connaissez-vous d'une organisation se servant d'un modèle différent pour calculer leur frais d'adhésion ? Est-ce que ce modèle pourrait être appliqué à l'AMGE ? Quels en sont les principaux éléments ?
- Quels principes devraient être pris en considération lors de la création d'un nouveau modèle de frais d'adhésion ?
- Quels sont les facteurs importants pour votre OM à prendre en compte lors de l'élaboration d'un nouveau modèle de frais d'adhésion ?
- Est-ce que le modèle actuel pose des problèmes à votre OM ? Si oui, lesquels ?
- Comment pourraient-ils être réglés ?
- De quels services de l'AMGE votre OM se sert-elle ou a-t-elle besoin ou envie ? Classez les par ordre d'importance.
- Dans quelles circonstances votre OM accepterait/pourrait-elle payer plus qu'actuellement ? Quelles sont les freins ?



Sur les profils des Organisations membres



- **Votre OM prépare-t-elle un bilan annuel indiquant le montant des revenus perçus ?**
- **Comment mesureriez-vous la richesse d'une OM ?**
- **Comment votre OM calcule-t-elle ses frais d'adhésion ?**
- **A partir de quelles sources de revenus votre OM fonctionne-t-elle ?**
- **Frais perçus par votre OM exprimés en [indice Big Mac]**
- **D'où proviennent vos fonds (ressources financières) ?**
- **Que financez-vous à partir des cotisations perçues de vos membres ?**



Conférences régionales - Tendances

Lors des conférences régionales de 2022 sous le thème “**Ensemble, nous prospérons**”, nous avons demandé à une vaste audience parmi les participant.e.s de donner son avis. Le groupe de travail a identifié les tendances suivantes à partir des réponses.



La majorité convient que les frais d'adhésion devraient contenir une part de solidarité



Solidarité : Il s'agit de trouver un juste équilibre entre le devoir moral d'aider les autres de manière désintéressée (mutualité) et l'engagement instrumental (réciprocité) de donner pour recevoir.

La plupart des participant.e.s a indiqué que leur OM "ne souhaite pas payer plus"



Selon le sondage, la meilleure option de vote est “1 Organisation Membre = 1 vote”

Services à disposition des OM

L'Association mondiale des Guides et des Eclaireuses a été formée dans le but de **poursuivre les objectifs du Mouvement des Guides/Eclaireuses** en offrant aux filles et aux jeunes femmes des opportunités de développement personnel au travers du leadership, de la citoyenneté responsable et du service communautaire et mondial.

Le rôle de l'AMGE envers ses 152 Organisations membres est de couvrir toute la diversité de notre Mouvement en faisant ressortir le meilleur de chacune au bénéfice de toutes. Pendant près de 100 ans, l'AMGE a accompli cela en offrant des ressources utiles et accessibles, en accompagnant les membres dans leur apprentissage et le partage avec les unes les autres et en faisant avancer le Mouvement pour les filles et les jeunes femmes.

Ces idéaux qui avaient rassemblé le Mouvement sont toujours valables aujourd'hui. Sur une base triennale, le Mouvement convient collectivement des priorités stratégiques de l'organisation pour les initiatives mondiales et veille à ce que les ressources soient disponibles pour les mettre en oeuvre.

L'AMGE peut entreprendre ce travail grâce au soutien financier des Organisations membres. Au travers des Frais d'adhésion annuels, l'AMGE est capable de mobiliser son personnel et ses bénévoles afin de proposer ces services.

Élaboration et mise en œuvre des ressources et de la formation pour le développement des compétences pour les Organisations membres grâce à l'aide de nos 900 bénévoles. Cela est porté par l'Outil d'évaluation des compétences qui permet aux Organisations membres d'évaluer et d'identifier les domaines à améliorer.

Montée en compétences et formation des responsables pour proposer des expériences Guides et Eclaireuses de haute qualité grâce aux ressources pertinentes.

Rassembler les Organisations membres à travers une équipe et des comités régionaux dédiés, pour apprendre et grandir.

Accompagnement dédié pour les Organisations membres nouvelles et en développement.

Élaboration, formation et mise en œuvre de ressources liées à l'éducation non-formelle, au leadership, au plaidoyer mené par les filles et à la protection de l'enfance.

Proposer toute un ensemble d'initiatives mondiales pour les jeunes femmes, par les jeunes femmes avec le soutien de leurs Organisations membres à travers le monde.

Occasions de financer des opportunités pour les associations nationales, les unités locales et les membres individuels de participer à des services ou des programmes (par ex. Mobilisation mondiale de la Jeunesse et/ou subventions des OM pour les programmes).

Diriger et gouverner l'organisation à la fois aux niveaux régional et national.

Ressources dédiées à la réalisation de notre mission principale consistant à donner aux filles et aux jeunes femmes les moyens de réaliser leur plein potentiel et d'améliorer leurs vies et leurs communautés

Opportunités et financement disponibles pour les Organisations membres pour assister à des événements ; par ex. des subventions pour assister aux conférences régionales, des bourses pour des événements internationaux, etc.

Organisation d'événements et de célébrations clés, y compris des kits d'activités, par ex. Journée mondiale de la pensée, Journée internationale de la femme, Journée internationale de la fille, 16 jours d'activisme, etc.

Élaboration et mise en œuvre de nos programmes d'éducation et de leadership. Par ex. Libre d'être Moi, Surf Smart et le Modèle de Leadership.

Possibilité de visiter les Centres mondiaux et de participer à leurs activités programmatiques.

Possibilité de visiter les Centres mondiaux et de participer à leurs activités programmatiques.

Opportunités de développer des compétences mondiales en leadership pour aider à développer le leadership futur du mouvement (par exemple, séminaire Juliette Low, séminaire Helen Storrow, Mouvement des Filles YESS)

Invitations pour les jeunes membres à assister à des événements mondiaux et à participer à des plateformes mondiales telles que la Commission de l'ONU sur la condition de la femme, les conférences COP de la CCNUCC et Women Deliver

Session de consultation

Les frais d'adhésion soutiennent notre structure mondiale, et indirectement notre mission, ces sessions de consultation cherchent à recueillir des informations afin d'aider le GTFA à **élaborer une méthode durable pour faire correspondre nos ambitions à nos ressources.**

En discutant de façon collective de nos défis et en proposant des façons de penser inclusives et alternatives, le groupe de travail sur les frais d'adhésion, avec les Organisations, sera en mesure de **présenter un modèle qui répond aux besoins et aux intérêts** de l'Association Mondiale des Guides et des Eclaireuses.

Le groupe de travail a prévu des sessions qui seront tenues chacune dans une seule langues de l'AMGE pour nous assurer que nous ne perdons rien lors de la traduction. Nous avons organisé les sessions en fonction des fuseaux horaires et des langues de l' AMGE sur la répartition géographique. **Vous pouvez participer à la session qui vous convient le mieux.** Nous espérons que chaque discussion reflétera la diversité de l'AMGE.

Cliquez ci-dessous pour vous inscrire

- Arabe uniquement : 5 novembre, 14:00 UTC (2h)
- Anglais uniquement 1 : 5 novembre, 07:00 UTC (2h)
- Anglais uniquement 2 : 13 novembre, 13:00 UTC (2h)
- Espagnol uniquement : 6 novembre, 18:00 UTC (2h)
- Français uniquement : 12 novembre, 10:00 UTC (2h)

QUESTIONS ET RETOURS

**Besoin d'un espace sûr pour plus d'informations
ou faire vos retours ?**

Si vous avez des questions ou des retours à propos de cette consultation, ou que vous aimeriez discuter avec les membres du Groupe de travail, merci d'écrire à :

MembershipFeeWorkingGroup@waggs.org